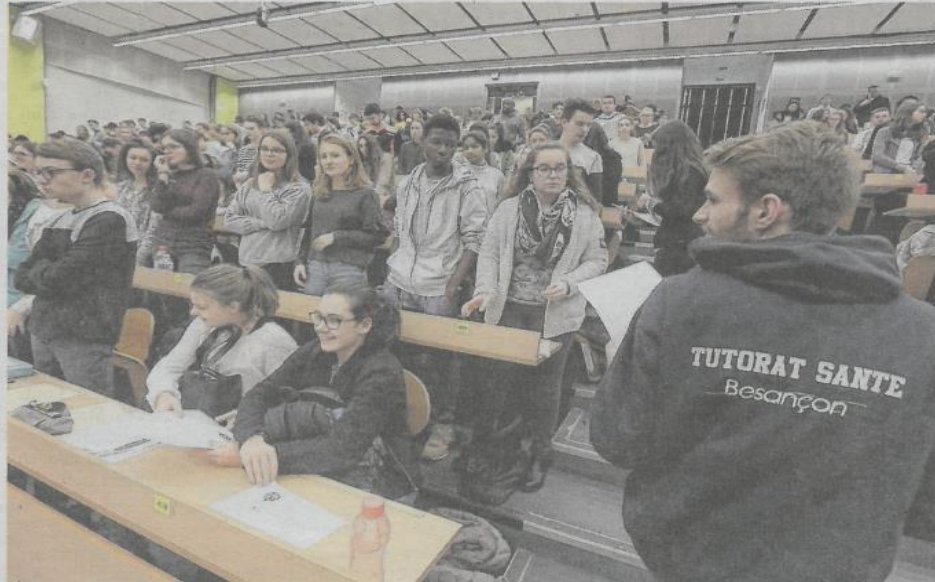


# Les étudiants en santé font un tour de chauffe



« Nous proposons chaque semaine trente minutes d'interrogation et trente minutes de correction » pour préparer le concours Paces, détaille le responsable du Tutorat Santé, César Guerrin. Archives ER/Ludovic LAUDE

25A05 - V2

Ce samedi 8 décembre, près de 1 100 étudiants en Première année commune aux études de santé (Paces) prendront part au concours blanc organisé par le Tutorat Besançon Santé. Le point avec son responsable, César Guerrin.

## Depuis quand a lieu ce type d'épreuve ?

« Le tutorat existe depuis 1995 et nous proposons chaque semaine trente minutes d'interrogation et trente minutes de correction. Mais cela fait une dizaine d'années que nous organisons une véritable épreuve blanche et environ cinq ans que nous proposons un classement anonyme. Car dans cette filière, le but n'est pas d'être bon mais d'être le meilleur. »

## À quoi sert une telle épreuve ?

« Cela permet aux étudiants de s'entraîner aux quatre matiè-

res qu'ils passeront une semaine plus tard. Nous avons le même matériel qui nous est donné par l'université, les feuilles de marque. Au début de l'épreuve, nous leur donnons un numéro ce qui permet ensuite de connaître le classement et de se situer avant les épreuves qui dureront trois jours. »

## Quel sera le numerus clausus cette année ?

« Pour l'instant, nous ne savons pas encore mais cela va sans doute être proche de l'année dernière - 196 en médecine, 26 en maïeutique, 24 en dentaire, 71 en pharmacie, 71 en kiné. Mais le grand chamboulement c'est la fin du numerus clausus pour 2020. Nous ne connaissons pas encore les modalités de sélection car nous ne pouvons pas ouvrir à tous étudiants en première année les portes des années supérieures, ne serait-ce que pour l'accueil en stage. »

ER\_08-12-18